

Ligue Scratch Handicap Automne 2019

Ligue ouverte aux licenciés(es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

Ligue individuelle avec des finales par divisions :

- Handicap :

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ, le handicap 70 sera celui figurant sur le dernier listing paru au premier jour de la compétition.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors des 3 premières journées jouées dans cette ligue (70% de la différence avec 220).

- Déroulement :

Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – 6 lignes par soirée avec un changement de piste après les 3 premières parties La ligue démarrera le **Judi 26 Septembre 2019 à 19h30. Présence des joueurs (ses) au moins ¼ d'heure avant les boules d'essais.**
9 soirées les **Judis 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre, 5 décembre.**

A l'issue des 8 premières soirées, **deux classements seront effectués selon la moyenne scratch et la moyenne handicap** pour les joueurs et joueuses ayant participé à 4 soirées au minimum. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en fonction du total quilles, puis du total de la dernière soirée, puis avant-dernière soirée etc...

La 9^{ème} journée : Finales le 5 Décembre 2019.

1^{ère} division : les joueurs ayant réalisé les 8 meilleurs moyennes scratch présents sur les pistes le 5 Décembre disputeront une finale scratch.

Les autres joueurs disputeront des finales handicap en fonction de leur classement handicap.

2^{ème} division : les 8 premiers joueurs du classement handicap disputeront une finale handicap.

3^{ème} division : les joueurs suivants du classement handicap disputeront une finale handicap.

Classements :

Seront récompensés les 3 premiers de la 1^{ère} division, les 2 premiers de la 2^{ème} division, le premier de la 3^{ème} division. Ensuite, seront récompensés également le joueur et la joueuse du BCC ayant réalisée la meilleure moyenne handicap (au moins 4 soirées sur les 9 que comprend la ligue), ainsi qu'un joueur tiré au sort parmi ceux ayant disputé au moins 4 soirées. Les lots ne sont pas cumulables.

Récompenses :

Remise des prix le lundi 12 décembre 2019 après un tournoi individuel à 19h30.

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié, sinon au B.C.C soit 19€20 par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC.

Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC